

Affaire Gérard Bi Goua : Le dossier est sur le bureau de la FIFA

Sport

Posté par: Visiteur

Publié le : 24-02-2010 20:40:34

Le transfert douteux de Gérard Bi Goua au club suisse Neuchâtel Xmax suscite des interrogations sur la nature des contrats signés entre les clubs et leurs joueurs.

Après le cas Mohcine Iajour qui a défrayé la chronique en 2007, suite à son transfert au club suisse FC Chiasso sans que le Raja perçoive le moindre centime, voilà le Hassania Agadir confronté au même problème avec son attaquant Gérard Bi Goua Gohou qui a signé la semaine dernière en faveur du club Neuchâtel Xmax sans l'aval de son club. Gérard, meilleur buteur du championnat national avec 9 réalisations, a préféré s'en aller sans attendre le feu vert de son club. Il est désormais lié au club suisse jusqu'en juin 2014.

Pour en savoir plus sur ce dossier qui n'est pas trop clair, nous avons contacté Abou Al Kacem de Hassania Agadir qui nous a déclaré que son attaquant est sous contrat avec le club jusqu'en juin 2011. Et d'ajouter que le Hassania ne baissera pas les bras avant de récupérer ses droits. Pour ce faire, dit-il, le club a saisi la FIFA. Côté suisse, Silvio Bernarsoni, président de Neuchâtel, a carrément refusé de nous répondre au téléphone. Son assistante nous disait constamment que son patron est occupé et qu'il ne voulait pas être dérangé. Nous avons alors contacté Isoz Edmond, président de la ligue suisse de football. Ce dernier a précisé au Matin qu'aucun transfert international ne peut se faire sans l'accord des clubs concernés. Dans le cas qui nous concerne, ce sont le Hassania Agadir et Neuchâtel Xmax.

Et d'ajouter qu'il ne sait pas exactement où en est ce dossier. Et comme nous sommes restés sur notre faim sur ce dossier, nous avons alors contacté l'association suisse de football (ASF) en charge de vérifier la qualification de joueurs et les transferts internationaux. Le chargé de service des contrôles des joueurs M. Dinair a été plus clair en indiquant qu'effectivement ce dossier est dans l'impasse puisqu'aucun accord n'a été trouvé entre les parties et que désormais le dossier est entre les mains de la FIFA qui doit trancher.

«Les deux clubs n'ont pas trouvé d'arrangement. L'ASF est en possession des dossiers de toutes les parties, à savoir Neuchâtel, Hassania et bien évidemment celle du joueur», a-t-il indiqué. Pourquoi le club suisse a-t-il fait signé un accord avec un joueur qui est sous contrat avec un autre club ? M. Dinair a indiqué que la question est de savoir si Gérard est effectivement sous contrat ou pas puisqu'il avance le contraire de ce qu'annonce le club marocain. Nous avons recontacté Abou El Kacem du Hassania pour avoir une idée sur la valeur juridique du contrat de Gérard, mais il ne répondait pas, même si son téléphone sonne constamment.

Voilà en tout cas une affaire qui devrait inciter les clubs marocains à être professionnels en matière de recrutement et de contrat car la moindre erreur se paye cache. La preuve, Gérard est parti et le Hassania doit patienter avant que la FIFA ne se prononce et il n'est pas sûr que le verdict de la fédération internationale soit en faveur du club marocain.

Tout dépend de la nature du contrat et si le club verse constamment le salaire du joueur ou pas.

Transferts illégaux

Les sept dernières années, le football marocain a connu plusieurs affaires de transferts illégaux. Certains agents de joueurs, plus futés que le club parce qu'ils connaissent mieux le règlement de la FIFA, ont souvent réussi à faire transférer des joueurs avec pratiquement zéro dirham pour leur club. Le cas le plus célèbre est celui de Mouhcine Iajour qui a quitté le Raja au FC Chiasso en 2007. Le joueur avait fait fausse route à ses coéquipiers qui avaient disputé un tournoi amical en Suisse. Le second cas qui a également alimenté les rubriques sportives des quotidiens nationaux, c'est celui de Marouane Zemmama qui a atterri au club écossais Hibernian, sans pour autant oublier l'affaire de Abdeslam Benjelloun qui a signé aussi pour Hibernian. C'est dire que le Hassania qui se trouve, aujourd'hui, dans cette situation délicate, a été averti.

Abderrahman Ichi
LE MATIN